

Ville de Sotteville-lès-Rouen

CHARTRE D'UTILISATION DU LOGOTYPE

Principes de l'identité visuelle



Janvier 2025

L'identité graphique

Cette charte est destinée à présenter les caractéristiques du logo de la Ville de Sotteville-lès-Rouen et à encadrer son usage.
Le respect de ses principes permet d'assurer à la Ville la cohérence de son identité visuelle.

Cette charte est la propriété exclusive de la Ville de Sotteville-lès-Rouen et son utilisation est réservée à la signature des projets qu'elle soutient ou met en œuvre.
Toute utilisation dans un cadre ou à des fins commerciales est proscrite.

En cas de questions sur l'utilisation du logo ou pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la direction de la communication au 02 35 63 60 88 ou à **communication@sotteville-les-rouen.fr**

Les couleurs

L'identité graphique de la Ville se décline autour de 2 couleurs vives et dynamiques : le rose, le jaune d'une part, et le noir et le blanc d'autre part.



CMJN

C 11 M 100 J 31 N 0

C 0 M 15 J 83 N 0

N 100

RVB

213/5/100

251/86/0

0/0/0

Dans la majorité des cas, il faut privilégier le logo dans sa version rose.

Selon les contraintes techniques et notamment si le contraste avec le fond n'est pas suffisant, il est possible d'utiliser le logo en version noir ou blanc.



Selon les contraintes techniques de reproduction, le logo peut être utilisé en quadri ou RVB. Le profil colorimétrique CMJN est à utiliser pour l'impression, le RVB, pour les écrans.

L'utilisation du logo

Transparence et cadre

Dans la quasi totalité des cas, le logo doit apparaître en transparence. Les formats AI, PSD, PNG et SVG permettent de conserver les zones transparentes.

Dans des cas très particuliers, il est possible d'apposer le logo dans un encart avec 1 bord arrondi. Dans ce cas, le logo rose uniquement pourra être utilisé dans un encart blanc.

Le format JPG ne doit être utilisé que sur des fond blancs.



Cartouche et zone de protection

Prévoir une zone de protection équivalente à la taille du **e** de Sotteville.



Interdictions

Le logo n'existe que dans un seul format. Il convient de conserver les proportions sans le déformer.



Le cartouche ne doit pas comporter de filet.



Si le logo est utilisé avec le cartouche, celui-ci est obligatoirement blanc.



Le logo n'est autorisé que dans les 3 couleurs existantes : rose, noir et blanc.



Les typographies

Typographie du logo

La typographie utilisée pour le logo est **Poppins Black**.

Poppins est une police épurée, sobre et claire de neuf graisses allant du Thin au Black, avec des versions italiques disponibles pour chacune de ces nuances.

Cette police de caractère est à privilégier pour tous supports de communication.

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789**

***ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789***

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789**

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789**

***ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789***

La typo d'accompagnement

Pour une utilisation bureautique, privilégier la famille typographique **Calibri**, sobre et lisible.